

Lubrifiant 100% synthétique, pour boîte de vitesses et ponts autobloquants fortement sollicités ou différentiels à glissement limités.

Transmissions très sollicitées équipées ou non de différentiel à glissement limité (4x4).
Essieux à charges lourdes, réducteurs de vitesses de voitures, camions et équipement tout terrain.

PERFORMANCES

Normes:

API GL-4 / API GL-5 LS (Glissements Limités)
Ford M2C192 A
GM 12346140

Spécifications:

SCANIA STO 1:0
ZF TE-ML 05B 12B

ORGANISMES et CONSTRUCTEURS - Domaine d'application -

API GL-5 LS: Huiles contenant des modificateurs de frottement, particulièrement recommandées pour les différentiels à glissement limité.

AVANTAGES

- Excellent comportement à froid
- Excellente résistance au cisaillement

SYNTHEGEAR LS contient un modificateur de friction pour un fonctionnement des ponts autobloquants et différentiels à glissement limité sans bruit et sans broutage.

La présence d'huile de base synthétique donne une plus grande résistance du produit aux hautes températures sans risque d'oxydation ni de formation de dépôts (grande propreté des pignons) et offre aussi une excellente résistance du film d'huile aux cisaillements.

Caractéristiques	Normes	Unités	75W-140
Masse volumique à 15°C	NFT 60-101	kg/m ³	891
Viscosité à 40°C	ASTM D445	mm ² /s	179
Viscosité à 100°C	ASTM D445	mm ² /s	24.7
Indice de viscosité	NF T 60-136		170
Point d'écoulement	ASTM D97	°C	- 54
Point d'éclair VO	NF T 60-118	°C	>200

Les caractéristiques sont données à titre indicatif et correspondent à nos standards de fabrication actuels. IGOL se réserve le droit de les modifier pour faire bénéficier sa clientèle de l'évolution de la technique. Avant d'employer ce produit, il convient de consulter les instructions d'utilisation et les impacts sur l'environnement figurant dans les fiches techniques et de sécurité. Les renseignements donnés ci-dessus sont basés sur l'état actuel des connaissances relatives au produit concerné. L'utilisateur du produit doit prendre toutes les précautions utiles relatives à son utilisation. En aucun cas IGOL ne pourra être tenu responsable de dommages résultant d'une mauvaise utilisation de celui-ci.

Ref. documentaire : IV-IGOL008-1606

Date d'édition : 03/04/2017